

COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 février 2017 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

Etaient présents :

Mesdames BIDAULT Marie-Françoise, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, BARISET André, POULET Daniel, JEANNIARD Pascal, CAMPOS Laurent, JARDON Stéphane, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, HERCHUEL Christophe,

Absent : THOMAS Ludovic

Procurations : Joëlle DUFOUR à Jean-Pierre FLEURY

Secrétaire de séance : Pascal JEANNIARD

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 19 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

I) Débat d'orientation budgétaire

Afin d'élaborer le budget 2017 les membres du conseil municipal ont discuté des projets d'investissements pour l'année à venir, à savoir : Les travaux de mise en accessibilité et d'agrandissement de la salle des fêtes, les travaux de voirie communale, la mise en accessibilité de l'église et des écoles, la restauration des chapelles de l'église, l'acquisition d'un logiciel pour la gestion du cimetière communal, la réhabilitation du chemin piétonnier, l'acquisition d'une classe informatique mobile pour les écoles, la continuité de la révision du PLU.

La commission des finances se réunira prochainement pour étudier les modalités de financement de ces projets en fonction des priorités de réalisation souhaitées par le Conseil Municipal.

II) Affaires scolaires :

L'académie a confirmé la fermeture d'une classe de maternelle pour la rentrée 2017/2018, la baisse de 10 % de l'effectif sur l'année scolaire en cours en est la cause principale. L'éclatement des familles, mais également l'inscription de 23 enfants de la commune dans des établissements privés, contribue à la baisse d'effectif et ce malgré les investissements engagés par le conseil municipal pour moderniser l'école (tableau interactif, rénovation des salles de classe, projet de classe informatique mobile, participation financière aux sorties scolaires ...).

Les prévisions pour les années futures sont tout aussi pessimistes, les projections d'effectif laissant craindre une nouvelle fermeture de classe en 2020.

La directrice de l'école a fait part de plusieurs projets de sorties éducatives pour les différentes classes, afin d'alléger la participation financière des familles, le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € qui sera répartie entre les différentes activités

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe enseignante a tenu à remercier la municipalité pour les travaux réalisés au sein de l'école, ainsi que pour la fête de Noël et les livres offerts aux enfants.

III) Rapport des commissions :

Forêt :

- ✓ Le Conseil Municipal accepte une partie des travaux proposés par l'ONF pour environ 24 000 €
- ✓ Afin de faciliter les encaissements des sommes dues auprès des affouagistes, le conseil municipal décide de facturer par l'intermédiaire de la trésorerie plutôt que par la régie.
- ✓ La commune vend environ 15 stère de bois dur façonné en 1 mètre (orme et frêne) à prendre chemin de la violette au prix de 20 € le stère, si plusieurs candidats, au plus offrant.
- ✓ Parcelle 3B, houppiers de chêne à vendre 6 € le stère. 20 € seront demandés à l'inscription. Le bois façonné devra être correctement empilé pour le stérage. Inscription avant le 15 février, délai d'exploitation 15 octobre 2017. Paiement impératif au stérage. **Téléphone aux heures des repas : Monsieur Daniel POULET 03 80 21 00 44**
- ✓ Rappel : Parcelle 16a et b, les affouagistes sont prié de façonner leur houppier de chêne, fermeture de la coupe octobre 2017

Bâtiments :

Suite à l'appel d'offre, une quarantaine d'entreprises ont répondu sur les différents lots, la commission bâtiment se réunira prochainement pour étudier les différents devis selon le barème fixé dans le règlement de consultation.

III) Affaires et questions diverses :

SICECO : Le conseil municipal accepte la modification statutaire du SICECO qui valide l'adhésion de 3 nouvelles communes et le retrait de 7 autres communes qui sont maintenant gérées directement par la communauté urbaine

Terrain communal « aux Toupes » : Suite au courrier de Monsieur le Maire adressé à Madame la Sous-Préfète pour lui faire part de l'immobilisme de la SCP THIEBAUT, mandataire liquidateur de la société RUDO CHANTIER, qui bloque toute possibilité pour la commune de relouer le terrain, un arrêté préfectoral du 26 janvier dernier lui impose une pénalité de 130 000 € pour son laxisme, son manquement aux obligations qui lui avaient été faites. Résultat pour la commune : 4 000 € de loyer perdu pour 2016, et 2017 qui semble également bien compromis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Informations diverses

Soirée tartiflette organisée par l'association l'Art'bergement : samedi 4 mars, renseignements et inscription auprès de Madame CAMPOS 03. 80. 20.31.34

La mairie est très souvent sollicitée par des habitants de la commune qui recherche des prés à vendre ou à louer pour des chevaux. Les propriétaires qui souhaitent être mis en relation peuvent contacter le secrétariat.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il serait souhaitable que les personnes qui le peuvent stationnent leur véhicule à l'intérieur de leur propriété et non sur les accotements.